

## Compte rendu de la FIPJP concernant l'examen d'arbitre international



Transmis au comité directeur de la FFPJP le 02 mai 2020

### INTERNATIONAL

- Arbitrage : La présentation à l'examen d'arbitre international aura une limite d'âge fixée à 55 ans. Elle sera dorénavant possible qu'avec l'aval des confédérations continentales dans lesquelles existent une commission d'arbitrage, avec une limitation à deux candidats par fédération nationale qui détiendront obligatoirement le grade d'arbitre continental.

La seule dérogation particulière accordée par le Comité Exécutif, sera notamment pour pallier à des manques Instauration d'un Pool Elite : le projet est en cours avec un effectif d'environ 16 arbitres. Arbitres pour les Championnats du Monde.

le Comité Exécutif entérine la proposition de 4 arbitres par organisation dont trois comme actuellement pris en charge par la FIPJP et un quatrième proposé par le comité d'organisation avec accord du Comité Exécutif et pris en charge par l'organisateur.